

Pédophilie des prêtres

La faute au célibat ?

Comment lutter contre la pédophilie au sein de l'Église ? Pour certains, comme le théologien Hans Küng, le meilleur moyen, mais pas le seul, consisterait à abolir le célibat des prêtres. Pour Jacques Vermeylen, professeur à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille, la réponse mérite d'être nuancée.

- N'y a-t-il pas la tentation de faire l'amalgame entre la question du célibat et celle de la pédophilie ?

- Existe-t-il un lien entre les deux questions ? La majorité des pédophiles sont mariés, et leurs victimes sont le plus souvent des membres de leur propre famille. D'autre part – et fort heureusement – tous les célibataires ne sont pas pédophiles ! S'il existe un lien, il n'est donc pas direct. Cependant le nombre des affaires sordides aujourd'hui connues au sein du clergé de divers pays du monde invite à ne pas balayer la question du revers de la main. L'Église catholique aurait intérêt à autoriser une enquête approfondie et réellement indépendante à ce sujet. Sans préjuger du résultat d'une telle enquête, il faudrait sans doute distinguer entre célibat librement choisi et célibat obligatoire. Si l'enquête montre l'absence de lien, l'Église sera lavée d'un soupçon injuste, qui prend de l'ampleur dans l'opinion publique. Dans le cas contraire, elle devra réfléchir sérieusement à un changement de sa discipline. Dans une hypothèse comme dans l'autre, cette enquête aura été utile.

- À travers ces drames, n'est-ce pas, plus largement que l'Église, toute notre société qui est questionnée ?

- Oui, sans aucun doute. La question concerne aussi les familles et tous les lieux d'éducation des enfants et des jeunes, et des scandales touchent des institutions de diverses obédiences. C'est la société entière qui a longtemps entouré la question d'un pesant silence, à tel point qu'il est difficile de savoir si dans le passé les pratiques pédophiles étaient plus ou moins répandues qu'aujourd'hui. Des initiatives sont déjà prises un peu partout en vue d'une prévention, et cet effort doit s'intensifier.

- Comment expliquez-vous la place prédominante du célibat dans l'histoire du catholicisme occidental ?

- Plusieurs facteurs ont joué. Il faut citer l'influence de la philosophie néo-platonicienne et le prestige immense de saint Augustin, qui tenait le mariage et plus généralement la sexualité en piètre estime. La revendication de l'héritage des biens de l'Église par les enfants des prêtres a joué un rôle. En outre, d'après l'étude fouillée de Mgr Roger Gryson, la règle du célibat ecclésiastique s'est imposée pour une raison de pureté rituelle, car certaines traditions religieuses interdisent l'exercice du culte lorsque l'officiant a eu des relations sexuelles la nuit précédente : quand les prêtres ont commencé à célébrer l'eucharistie chaque jour, leur mariage a fait problème. Aucune de ces considérations n'est fondée sur l'expérience proprement chrétienne et, si Jésus est vraisemblablement resté célibataire, il n'a jamais lié l'animation de la communauté chrétienne ou la présidence de l'eucharistie à cet état de vie. Cependant, une fois le célibat du prêtre entré dans l'usage, puis dans le droit (à partir de 1139), il a reçu de nouvelles justifications : c'est le signe d'une consécration entière à Dieu, au Christ et à son Église, et il permet une grande disponibilité pour le service pastoral. Bientôt il a été revendiqué comme une marque propre du catholicisme (occidental) face aux autres Églises.

- Garde-t-il une pertinence aujourd'hui ?

- Oui, mais à condition d'être librement choisi et d'entrer dans le cadre d'un style de vie global, où interviennent le choix d'une certaine pauvreté, la prière personnelle, le service effectif d'autrui et une vie relationnelle de type plus communautaire. La vie monastique, qui structure ces différents choix, reste un signe parlant pour beaucoup de nos contemporains. Ce n'est pas le célibat "en lui-même" qui pose question, mais le célibat qui apparaît comme privation arbitraire d'une dimension fondamentale de l'existence humaine. Il risque alors de se réduire à une solitude insupportable, et en particulier dans le cadre d'une société où la sexualité s'affiche et se revendique partout. D'autre part, une vie n'est heureuse que si elle porte une fécondité : en l'absence d'une descendance, cette fécondité doit être celle de relations chaleureuses ou d'un travail pastoral qui illumine la vie des gens. Ne séparons pas la question du célibat de son contexte !



- Dans le traitement de cette question par l'Église, n'y a-t-il pas eu à la fois la peur d'écorner l'institution et le réflexe du secret de la confession ?

- Ceux qui ont gardé le silence alors qu'ils avaient connaissance d'actes pédophiles commis par des prêtres ont sans doute cru bien faire. Cela en dit long sur leur échelle des valeurs éthiques, comme si le sort des victimes pesait moins que la réputation de l'Église ! Le scandale d'aujourd'hui révèle aussi la nécessité d'une éducation morale plus équilibrée.

Recueilli par Charles DELHEZ
dans l'hebdomadaire catholique belge *Dimanche*, n° 14 du 4 avril 2010
<http://www.dimanche.be/Pedophilie-des-pretres.html>

